LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE

LA LETTRE
N° 3857 DU
13 FÉVRIER 2020
1,80 €

Témoignage Chrétien

www.temoignagechretien.fr

Édito

Le désastre américain

C'est un adage bien connu : si vous devez dix mille euros à votre banquier, vous avez un gros problème, si vous lui en devez cent millions, c'est lui qui a un très gros souci. La dette publique américaine a dépassé 22 000 milliards de dollars en 2019. Le déficit américain est un danger mondial et le plus extraordinaire, c'est que personne n'en parle. En 2016, pendant sa campagne, Donald Trump avait tout simplement promis de faire disparaître la dette en huit ans. Dans les faits, elle ne cesse de progresser encore et toujours, et Républicains et Démocrates votent des rallonges sans sourciller le moins du monde. Jusqu'alors, il était entendu que les Démocrates étaient dépensiers et les Républicains à cheval sur la rigueur budgétaire.

C'est peu dire que les Républicains ont tout renié de leurs valeurs et leur comportement lors de la procédure de destitution du président Trump restera dans les annales comme une honte démocratique. Pour la démocratie américaine bien sûr, qui a été scandaleusement bafouée, mais aussi pour la démocratie en général. Tout le monde, c'est-à-dire le monde entier, a depuis longtemps fait, peu ou prou, les frais de l'égoïsme national des États-Unis. En cela, les Américains sont les dignes héritiers de leurs colonisateurs anglais. L'intérêt du pays prévaut sur bien des valeurs et supporte d'écorner la morale. Mais il restait une promesse américaine, celle d'un fonctionnement démocratique dans lequel la suprématie du droit et l'intégrité de la justice s'imposaient à tous sans esprit partisan.

Aujourd'hui, nous, le reste du monde, faisons face à cette première puissance qui a perdu en cette matière tout honneur et toute respectabilité, qui écrase les faibles, méprise le droit, saccage la planète et met toute l'économie mondiale en péril. Tel est aujourd'hui le bilan de la présidence Trump, laquelle révèle l'irresponsabilité des Républicains et l'inconséquence des Démocrates, incapables de former un front commun.

Le désastre moral et démocratique américain est une très mauvaise nouvelle pour le monde : comment pouvons-nous continuer à croire en la démocratie ?

Christine PEDOTTI

Violences sexuelles dans le sport

Après l'Église, le cinéma, c'est dans le monde sportif que les masques tombent et la parole se libère. Pour Violaine Guérin, médecin et présidente de l'association Stop aux violences sexuelles, ce n'est qu'un début.

Les accusations de violences sexuelles de la patineuse Sarah Abitbol ont provoqué un nouveau séisme. Est-ce une surprise pour vous ?

Absolument pas. D'ailleurs le milieu sportif n'a pas attendu cette nouvelle affaire pour agir. En 2005, l'ancienne joueuse de tennis Isabelle Demongeot avait révélé des agressions sexuelles de la part de son entraîneur. En 2007, Roselyne Bachelot, qui était ministre des Sports, a lancé la première étude sur les violences sexuelles sur les jeunes mineurs sportifs en interrogeant les jeunes. Un tiers ont répondu qu'ils avaient été victimes de violences sexuelles avec ou sans contact du corps (viol, attouchements ou exhibition). Et l'étude a montré que cela touchait autant les filles que les garçons. Les premières mesures dans le sport décidées par la ministre datent de 2008. C'est donc une erreur de taper sur le monde sportif qui a déjà beaucoup travaillé sur cette question. En fait, il faut reconnaître que les violences sexuelles sont une épidémie. Et prendre les moyens de lutter partout contre cette épidémie. Une enquête du Conseil de l'Europe révèle qu'un enfant sur cinq serait victime de violences sexuelles. Ramenée à l'échelle de la France, c'est une estimation de 13 millions de mineurs.

Les agressions sexuelles dans le milieu sportif présentent-elles des spécificités ?

Oui, tout d'abord, le monde du sport fonctionne en olympiades. Des élections ont lieu tous les quatre ans. Il y a donc une déperdition d'informations quand il y a un changement de président. Cela ne facilite pas le suivi des dossiers. En même temps, le monde du sport a fait déjà plus que beaucoup d'autres secteurs : vérification de la non-inscription des enseignants sportifs au fichier des auteurs d'infractions sexuelles, formation du personnel de l'Insep (l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), programmes de prévention scolaire.

L'autre spécificité, c'est la position d'autorité des entraîneurs. Ils ont le savoir, mais aussi la responsabilité des sélections pour le haut niveau. Même si l'entraîneur doit se baser sur des résultats objectifs, il y a toujours des critères subjectifs pour une sélection. Donc il a des leviers d'emprise. Mais cette position d'autorité se retrouve ailleurs : dans l'enseignement culturel, dans l'Église ou encore dans la famille.

Dans le milieu du sport, il y a la question du rapport au corps. La correction des gestes sportifs nécessite de toucher le corps, il y a aussi les massages du kiné. Enfin, les douches et les vestiaires sont des lieux à risque. Avant, tout était collectif, et malheureusement, ça n'a pas tant changé que ça. Par exemple, les locaux du pôle escrime de l'Insep ont été refaits à neuf il y a environ 5 ans, et il n'y a pas de douches individuelles. La préservation de l'intimité n'est toujours pas une évidence. Mais aujourd'hui, le règlement interdit la présence d'adultes dans les vestiaires des mineurs. C'est un progrès.

On parle du sport de haut niveau. Mais qu'en est-il des clubs de proximité ?

C'est la même chose. Le risque est le même. J'ajoute qu'il faudrait porter une attention accrue aux bénévoles qui encadrent le monde du sport par exemple lors des déplacements pour les compétitions. La Fédération française de football va introduire la licence à un euro pour les accompagnants pour qu'on ait une traçabilité des personnes présentes. On le demandait depuis 2014… Le Conseil de l'Europe vient de proposer un plan d'action pour le monde du sport : *« Start to talk »* (Donnons de la voix). Mais malheureusement, il y a une véritable omerta au niveau politique et de la justice.

Que voulez-vous dire ?

Il y a une omerta car cela dérange. Il y a des agresseurs dans toutes les couches de la société. Ce sont des freins pour avancer dans ce combat. Les violences sexuelles ne sont absolument pas une priorité du Gouvernement. Au moment des élections présidentielles, notre association avait interrogé tous les candidats sur les mesures concrètes qu'ils comptaient prendre pour lutter contre ce fléau. Emmanuel Macron est le seul à ne pas avoir répondu… Autre signe négatif, en janvier 2018, la Commission européenne a organisé une réunion en vue de la révision de la directive de 2011 relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie. Seuls trois pays étaient absents… dont la France. Tout cela montre que le sujet n'est pas pris à bras le corps.

Propos recueillis par Jacques DUPLESSY